MICHEL DAKAR
9- Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35

Villequier, le 5 février 2021

Cour Administrative d'appel
de Nancy

Envoi par Télérecours
Dossier n° 20NC01294
Michel DAKAR c/ ?
Pdf 2 Pages

NOTE D'AUDIENCE

Complément au dossier des faux, synthèse destinée aux instance internationales de justice.

A- L'expert a menti (enregistrement audio), en disant avoir adressé dans les règles une convocation à la Mairie de Rives-en-Seine, alors qu'il communique-lui-même ultérieurement une convocation adressé à Lillebonne.

B- La Mairie de Rives-en-Seine a menti en disant ne pas avoir reçu de convocation à temps, alors qu'elle communique elle-même une convocation reçue la veille de la réunion d'expertise.
Les faux (email, convocations, faux-témoignages) résultent de devoir justifier ces contradictions.

Copie au Parquet
Général de Rouen

M D

Pièce Jointe: Fausse convocation
(Page 2)

3 AR

Patrick CUREAU

EXPERT JUDICIAIRE
PRES LA COUR D'APPEL DE CAEN
BATIMENT -TRAVAUX PUBLICS.
-ACOUSTIQUE-

LES CARDINALES ; Bât B
1 allée de la glacière
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Tel portable : 06 85 12 67 50
FAX : 01 30 99 89 10
E-mail : patrick.cureau@orange.fr

2666

Hérouville le 12 février 2018

Maison de L'Intercommunalité
Allée du Catillon
76 17 LILLEBONNE
Mr Le Maire : Coriton

N° : 1701776
Référé du 13 décembre 2017
Nos réf : EXP 456-13122017

Affaire : DAKAR C/ Communauté d'agglomération Caux – Vallée de Seine.

Objet : Ouverture des opérations d'expertise

Madame, Monsieur, Maître,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous organisons une réunion d'expertise le :

Mercredi 21 février 2018 à 10 h

Lieu : Domicile de Mr Dakar route de la Barre-y-Va à Rives en Seine 76490.

Nous vous remercions de bien vouloir être présents ou représentés.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, Maître, à l'expression de nos sentiments distingués.

L'expert,

Patrick CUREAU

Diffusion : ensemble des parties et conseils

TA Rouen 1801058 - reçu le 16 mai 2018 à 11:55 (date et heure de métropole)

Page 2